Action climatique et transition durable
SOC-2168
Hiver 2024

1. Informations générales

Ce cours s'articule autour des principaux enjeux, éléments et formes qui caractérisent l'action en faveur du climat et la transition vers la durabilité. L'objectif est de fournir les connaissances nécessaires pour analyser et comprendre les différentes façons dont les sociétés contemporaines répondent à l'urgence climatique et se transforment dans le but de devenir plus durables. Le contenu porte surtout sur les différentes solutions et mesures proposées, les acteurs et leurs discours, les politiques globales, nationales et locales, les controverses publiques et l'expertise scientifique. Une attention particulière est portée aux enjeux de l'aménagement urbain et de la mobilité durable.

2. Coordonnées de l'enseignant

Nom : Emiliano Scanu
Département : sociologie
Courriel : emiliano.scanu@soc.ulaval.ca
Disponibilités : sur rendez-vous

3. Description du cours

Les changements climatiques représentent le problème le plus grave et pressant de l'ère moderne. En tant que tels, ils posent des défis considérables et inédits pour les sociétés contemporaines et futures. En matière des changements climatiques, les choix que nous faisons aujourd'hui et que nous ferons dans les prochaines années, que ce soit en matière d'économie, de consommation, de transport, d'aménagement, d'infrastructures ou de développement urbain, s'avèrent cruciaux. Certains de ces choix pourraient avoir des effets defavorables, voire catastrophiques, alors que d'autres pourraient devenir des opportunités pour une transition vers une société plus durable.

L'action climatique, soit la manière dont les acteurs sociaux répondent à l'urgence climatique, et la transition vers la durabilité, soit la manière dont les institutions, normes et pratiques sociales changent pour devenir plus résilientes et à faibles émissions, constituent des objets d'étude privilégiés pour la sociologie et, plus largement, pour les sciences sociales. Pourquoi la sociologie s'intéresse-t-elle aux changements climatiques? Premièrement, en raison des impacts qu'un dérèglement climatique peut avoir sur nos sociétés. Mais aussi, et surtout, parce que les changements climatiques ont été produits par nos sociétés, et ce sont nos sociétés qui vont y faire face : dans la mesure où nos sociétés ont modifié le climat, un climat déréglé va transformer nos sociétés. Cela, selon des dynamiques, formes et conséquences que la sociologie est bien outillée pour étudier et expliquer.

Le rôle de la sociologie ne consiste pas à étudier le système climatique et à expliquer le fonctionnement des changements climatiques. Les sciences naturelles sont certainement mieux placées pour ce type de démarches. Le rôle de la sociologie est plutôt d'étudier le fonctionnement des sociétés qui font face aux

changements climatiques (action climatique), et ainsi expliquer comment les sociétés changent pour être en mesure de répondre aux défis climatiques (transition vers la durabilité). Autrement dit, la sociologie s'intéresse aux dimensions sociales, politiques, institutionnelles et culturelles de l'urgence climatique : quels sont les processus sociaux à l'origine des changements climatiques? Quelles sont les principales implications des changements climatiques pour nos sociétés? Qui sont les acteurs de l'action climatique et quelles perspectives avancent-ils? Quelles sont les actions mises en œuvre à l'échelle globale, nationale et locale? Quelles sont les principales controverses en matière de changements climatiques? En quoi consiste la transition vers la durabilité et comment les acteurs sociaux s'approprient-ils cette idée et la mettent en œuvre? De quelle manière les bénéfices ou les désavantages de l'action climatique sont-ils repartis entre pays, régions, villes ou quartiers? Pourquoi certains acteurs prônent-ils l'action climatique alors que d'autres s'y opposent et parfois nient même l'existence des changements climatiques? De quelle manière est produite la science climatique et comment est-elle prise en compte dans les décisions? Il s'agit là de quelques questions auxquelles ce cours cherche à répondre dans une perspective sociologique.

Ce cours de 3 crédits porte sur les enjeux de l'action climatique et de la transition vers la durabilité et vise à fournir les connaissances théoriques et les compétences analytiques nécessaires pour comprendre les différentes façons dont les sociétés contemporaines répondent à l'urgence climatique et se transforment dans le but de devenir plus durables. La perspective n'est pas normative, mais plutôt analytique et descriptive : mieux comprendre pour éventuellement mieux agir comme professionnel, décideur, chercheur, militant, entrepreneur ou citoyen.

Bien que ce cours adopte une perspective sociologique, il est structuré de manière à être accessible à un public multidisciplinaire, voire à des étudiant.e.s de différentes facultés et orientations disciplinaires. Une formation préalable en sociologie ou en sciences sociales n'est donc pas requise.

Ce Plan de cours a pour objectif de vous préparer à suivre le cours. Il vous informe à l'égard de principaux objectifs, de l'approche pédagogique, des activités d'apprentissage, des modalités d'évaluation et du matériel didactique requis.

Bonne lecture et bon cours!

4.Objectifs

Ce cours vise à fournir les connaissances et compétences de base pour analyser et comprendre l'urgence climatique actuelle et le changement social associé à l'action climatique.

Connaitre :

- Les principaux enjeux sociaux, politiques, économiques et culturels des changements climatiques
- L'émergence, l'évolution et la diversification de l'action en faveur du climat
- Les différents aspects, formes et déclinaisons de la transition vers la durabilité
- La contribution de la sociologie au domaine de l'action climatique et de la transition durable

Examiner :

- Les initiatives, actions, mesures et politiques en faveur (ou en défaveur) du climat, au Canada et à l'international
- Les grandes tendances ainsi que les nouvelles idées, perspectives et solutions en matière d'action climatique et transition

- Les différentes manières dont l'action climatique et la transition s'intègrent dans nos sociétés et s'institutionnalisent

À la fin du cours, vous serez en mesure de :

- Mener des réflexions rigoureuses et dument appuyées et argumentées sur les enjeux de l'action climatique et de la transition vers la durabilité
- Mobiliser le corpus théorique et conceptuel de la sociologie pour analyser des cas concrets en matière de climat et transition
- Porter un jugement réfléchi et constructif sur l'action climatique et élaborer des pistes de solution originales et innovantes dans une perspective de transition
- Maitriser des aspects spécifiques de l'action climatique et de la transition vers la durabilité pouvant éventuellement servir dans une pratique professionnelle ou être l'amorce d'un projet de recherche

5.Contenu

Le cours se développe sur 15 semaines, et compte 12 sujets.

Première partie : comprendre l'action climatique et la transition durable

1. Les enjeux de l'action climatique et de la transition vers la durabilité
2. Le problème des changements climatiques
3. Sociologie et changements climatiques (partie 1)
4. Sociologie et changements climatiques (partie 2)
5. Transitions vers la durabilité

Deuxième partie : analyser l'action climatique et la transition durable

6. Action climatique : la réponse globale
7. Action climatique : atténuer et s'adapter
8. Action climatique : acteurs et options
9. Changements climatiques, transport et mobilité durable (partie 1)
10. Changements climatiques, transport et mobilité durable (partie 2)
11. Villes et changements climatiques (partie 1)
12. Villes et changements climatiques (partie 2)

6. Approche pédagogique

Ce **cours comodal** est conçu selon une approche pédagogique propre à la **formation à distance**. En fait, un cours comodal peut être vu comme un cours à distance qui se donne aussi en classe : chaque semaine, les étudiant.es peuvent choisir de le suivre **en présentiel en classe** (en direct) ou **à distance** (en direct ou en différé), sans l'avoir à communiquer à l'avance.

Chaque séance en classe est diffusée en direct et enregistrée pour que les étudiant.es puissent la visionner selon leurs disponibilités. Le matériel didactique et la formule utilisée permettent donc d'adopter une démarche d'apprentissage relativement autonome et flexible.

Les séances ont lieu chaque **mercredi à 9h00**, sauf pendant la semaine de lecture. Les **deux séances de révision** qui ont lieu avant l'Examen en salle et l'Essai maison auront lieu **uniquement à distance** (elles

seront enregistrées et disponibles pour visionnement comme les autres séances). Il est aussi possible que d'autres séances se tiennent uniquement à distance (les étudiant.es en seront avisés à l'avance).

Tout au long de la session, l'enseignant accompagnera les étudiant.es en classe et à distance. Pour les **communications d'intérêt public**, comme sur le contenu ou les évaluations, les étudiant.es sont invité.es à utiliser les forums ou à poser leurs questions lors des classes, les autres pourront alors bénéficier de l'information échangée. Pour les **questions personnelles**, les étudiant.es peuvent écrire directement à l'enseignant par la voie « Courriel » de l'espace Mon Portail.

Pour poser des questions ou échanger sur les divers sujets du cours, les étudiant.es peuvent utiliser les **forums de discussion**. Il existe un forum spécifique pour chaque sujet du cours. Les étudiant.es sont également invité.es à **consulter régulièrement leurs courriels** (adresse ULaval), car l'enseignant pourrait communiquer avec eux ou elles, par exemple en cas de problème avec la remise d'un travail.

La **première partie de la classe** comporte un **exposé magistral** de l'enseignant sur le sujet de la semaine. Pour **assister à distance** à cette première partie, il suffit de cliquer sur le lien pour accéder à la classe virtuelle (le lien pour accéder est le même pour toute la session; voir la section du site web du cours « Classes virtuelles »). Dans cette première partie, l'enseignant exposera les notes de cours et répondra aux questions des étudiant.es. Si nécessaire, la discussion sur l'exposé se poursuivra dans la deuxième partie de la classe. Cette première partie est suivie par une **pause** d'environ dix minutes.

Dans la **deuxième partie de la classe**, l'enseignant introduit les lectures prévues pour la semaine et lance une discussion collective avec les étudiant.es. Pour **assister à distance** à cette deuxième partie, il suffit de cliquer sur le même lien d'accès aux classes virtuelles (voir la section du site web du cours « Classes virtuelles »), ou de demeurer en ligne, mais avec le microphone et la caméra fermés.

Les **lectures hebdomadaires** sont **obligatoires** : elles servent à approfondir le sujet de la semaine et à préparer l'étudiant.e à la discussion collective, il est donc fortement recommandé de les faire avant chaque classe. Les étudiant.es sont vivement invité.es à **préparer des commentaires ou questions sur les lectures** afin d'alimenter la discussion ou d'avoir des éclaircissements.

Le cours prévoit **deux séances de révision** dédiées à l'approfondissement des principaux sujets abordés et qui se tiennent **uniquement à distance** (voir la section « Feuille de route » dans ce plan de cours). Les séances de révision ont les fonctions suivantes : (1) aider les étudiant.es à **mieux comprendre le contenu et le déroulement du cours** (ex. : éclaircissements sur les sujets et concepts abordés, précisions sur les questions des examens ou la rédaction des travaux écrits) et à préparer l'Examen en salle (ES) et l'Essai maison (EM) qui se tiennent les semaines suivantes ces séances; (2) permettre aux étudiant.es d'effectuer des **évaluations formatives** dans lesquelles ils et elles peuvent, en échangeant avec les autres étudiant.es ou en répondant aux questions de l'enseignant, vérifier leur compréhension du contenu du cours afin d'améliorer leur démarche d'apprentissage. Les séances de révision comportent des classes plus interactives et ne sont pas divisées en deux parties comme les autres séances. L'objectif est de favoriser les échanges entre les participants et de pousser la réflexion sur les sujets abordés dans le cours.

Dans ce cours, les étudiant.es peuvent se pencher sur le sujet de la semaine ou aller à leur rythme (c'est-à-dire plus rapidement ou plus lentement) selon les exigences et les échéances de leurs autres cours ou de leur travail. Les étudiant.es peuvent ainsi gérer leur temps d'étude et prendre en charge leur formation, mais ils s'engagent toutefois à remettre **tous les travaux**, soit l'**analyse de lectures (AL)** et l'**essai maison (EM)**, à remplir le **questionnaire introductif (QI)** en ligne et à effectuer l'**examen en salle (ES)** aux moments

prescrits. **La remise des travaux se fait exclusivement à travers le site du cours** (boite de dépôt). Aucun travail n'est accepté par envoi de courriel.

Toutes les informations sur le cours et le matériel didactique se trouvent sur le site du cours ou sur le site de la bibliothèque : aucun achat n'est requis.

Pour vous aider dans votre apprentissage, pour vous guider vers l'essentiel du contenu et pour vous aider dans la gestion de votre temps d'étude, vous pouvez consulter le Centre d'aide aux étudiant.es pour obtenir des conseils sur la réussite universitaire (www.aide.ulaval.ca).

7. Évaluations

Travaux et activités	Date dépôt questions	Date remise	Pondération
Analyse de lectures (AL)	7 février 12h00	20 février 23h59	25%
Examen en salle (ES)	28 février 12h00	16 mars 9h à 12h	35%
Questionnaire introductif (QI)	3 avril 12h00	9 avril 23h59	10%
Essai maison (EM)	10 avril 12h00	28 avril 23h59	30%

Analyse de lectures (25%)

L'**Analyse des lectures** (AL) vise à vérifier la compréhension et la connaissance des lectures obligatoires hebdomadaires. Environ deux semaines avant la date de remise, une **liste de blocs de questions** sera publiée. Les étudiant.es devront **choisir un bloc de questions** et ensuite répondre aux deux questions du bloc en environ **500 mots par réponse**.

Important! Il est à noter que les étudiant.es devront répondre à **deux questions du même bloc**, et non à deux questions de deux blocs différents. Répondre à des questions qui ne font pas partie du même bloc comporte une **pénalité de 2.5 points** (sur 10). Des pénalités seront également appliquées à des travaux qui comptent trop ou pas assez de mots.

Les réponses se préparent en **lisant les lectures** et doivent d'abord et avant tout être **rédigées à la lumière du contenu des lectures**. Les réponses se composent d'une très courte introduction, d'une partie qui développe la réponse (la plus importante et longue), et d'une très brève conclusion. Les questions de l'AL sont publiées sur la page d'accueil du site web du cours (section « Introduction »).

Pour faciliter la gestion et la correction des AL, vous êtes priés de nommer vos fichiers ainsi : nom de famille et bloc choisi (ex. : Nom_Bloc1; Nom_Bloc2). Dans l'AL, la page de présentation n'est pas nécessaire, il suffit d'écrire son propre nom et le bloc choisi. Aussi, la référence bibliographique à la lecture qui fait l'objet de la question n'est pas nécessaire, sauf s'il s'agit de citations entre guillemets; dans ce cas, n'oubliez pas d'ajouter le numéro de page.

Pondération des critères d'évaluation de l'Analyse de lectures :

- Le **contenu** (richesse et liens) : capacité de bien cerner, exposer et synthétiser les points principaux. Les idées sont exposées logiquement, comprenant des liaisons et des transitions. **7 points**.
- La **forme** (texte structuré) : rigueur et cohérence de l'argumentation et de la réponse. Les idées sont bien maitrisées, exprimées de manière précise et dans vos propres mots. **2 points**.
- Le **tout** : clarté, précision et concision de la réponse. **1 point**.

Examen en salle (35%)

L'**Examen en salle** (ES) vise à vérifier vos connaissances sur les principaux sujets abordés dans le cours. Environ deux semaines avant la date de l'examen, une **liste de questions** sera publiée. Lors de l'examen, la liste des questions proposée sera divisée en **blocs** de deux questions chacune. Vous aurez à choisir un seul bloc et y répondre en **700 à 800 mots** par question (2 réponses de 700 à 800 mots chacune; sans compter les références et le titre). Il s'agit de questions à développement visant à favoriser une synthèse personnelle sur des sujets parfois assez larges. Elles s'appuient sur le matériel du cours (notes de cours, lectures, etc.). L'ES est de même nature que l'essai maison (EM). Cependant, l'EM se prépare et se rédige chez soi, alors que l'ES **se prépare chez soi, mais se rédige en salle** sous la supervision de l'enseignant (et sans aucune note). Les questions de l'**ES** sont publiées sur la page d'accueil du site web du cours (section « Introduction »).

Important! Il est à noter que les étudiant.es devront répondre à **deux questions du même bloc**, et non à deux questions de deux blocs différents. Répondre à des questions qui ne font pas partie du même bloc comporte une **pénalité de 2.5 points** (sur 10).

Les réponses se préparent en **lisant les notes de cours** et les **lectures hebdomadaires**, et doivent donc être **rédigées à la lumière du contenu du cours**. Les **références** aux notes de cours ou lectures ainsi que la **liste des références** à la fin de chaque réponse ne sont pas obligatoires, mais sont recommandées.

Lors de l'ES, **aucun matériel ou effet personnel n'est permis** sur votre bureau, **à l'exception d'un crayon et d'une gomme à effacer.**

Attention à la calligraphie! Il est important de rédiger l'ES dans une **calligraphie adéquate et compréhensible** pour faciliter la correction. Une **mauvaise calligraphie peut entraver la compréhension** de votre texte et par conséquent **influer négativement sur la note**.

Comment rédiger un Examen en salle?

- Comprendre un sujet : il faut savoir **se faire une idée sur une question**, souvent complexe, en se servant des informations disponibles dans les cours (notes de cours, lectures, etc.). La réponse doit aussi établir des liens entre les idées exposées (enchainement logique des idées, structure argumentative, etc.).
- S'appuyer sur le **contenu du cours** : une réponse se prépare en relisant les notes de cours, ses notes et les lectures obligatoires. **Une réponse doit d'abord et avant tout être rédigée à la lumière du contenu du cours**. Une réponse n'est pas une simple discussion personnelle sur un sujet donné, mais une discussion personnelle (c'est vous qui décidez quels sujets aborder et quels arguments utiliser pour élaborer votre réponse) qui s'**appuie explicitement sur le contenu du cours**. Un travail qui est bien élaboré et écrit, mais qui n'expose pas le contenu du cours, aura une note moins élevée qu'un travail « moyen » qui en revanche illustre le contenu du cours. Des textes autres que ceux prévus dans le cours peuvent être employés pour enrichir votre réponse ou pour citer des cas particuliers, mais **uniquement lorsque le contenu du cours a été amplement mis à contribution**. Les références qui ne font pas partie du cours ne devraient pas être employées comme ouvrages principaux de référence!
- Les réponses se divisent en **trois parties** :
    - une courte introduction : qui annonce le sujet en question;
    - une partie qui développe la réponse : la plus importante et longue; elle est dédiée à la présentation des idées principales;
    - une conclusion : qui élabore un avis personnel, une critique, ou fait de liens entre le sujet en question et d'autres sujets d'actualité ou concepts vus dans le cours.

Pondération des critères d'évaluation de l'examen en salle :

- Le **contenu** (richesse et liens) : capacité de bien cerner, exposer et synthétiser les points principaux. Les idées sont exposées logiquement, comprenant des liaisons et des transitions. **6 points**.
- La **forme** (texte structuré) : rigueur et cohérence de l'argumentation et de la réponse. Les idées sont bien maitrisées, exprimées de manière précise et dans vos propres mots. **2 points**.
- La **conclusion** (éléments critiques) : analyse et prise de position personnelle ou critique justifiée. **1 point**.

Le **tout** : clarté, précision et concision de la réponse. **1 point**.

Questionnaire évaluatif (10%)

Le **Questionnaire évaluatif** (QE) vise à vérifier la compréhension des premiers sujets et concepts vus dans le cours. Les étudiant.es devront répondre à une dizaine de **questions à choix multiples** portant sur le matériel obligatoire (notes de cours et lectures hebdomadaires). Le questionnaire est accessible pendant environ une semaine, et les étudiant.es peuvent donc y accéder en tout temps pendant la période prévue. Une fois complété, le questionnaire s'**enregistrera automatiquement** et les résultats seront connus le jour fixé par l'enseignant (habituellement, le jour de la classe qui suit la clôture du questionnaire). Le QI est accessible sur la page d'accueil du site web du cours (onglet « Questionnaires »).

Essai maison (EM) 30%

L'**essai maison (EM)** vise à vérifier vos connaissances sur les principaux sujets abordés dans le cours. Les questions de l'essai maison visent à favoriser une synthèse personnelle sur des sujets parfois assez larges. Elles s'appuient sur les **notes de cours** et les **lectures** qui les accompagnent. Environ deux semaines avant la remise, une liste de questions sera publiée; vous devrez ensuite **choisir une seule question et répondre** en environ **1600 mots**. Les **références** aux notes de cours ou lectures doivent être clairement indiquées dans le texte entre parenthèses (ex. : (Hanningan 2014; Scanu, notes de cours, 2022 : sujet 3)), et les réponses doivent inclure la **liste des références** à la fin de la réponse. Les questions de l'EM sont publiées sur la page d'accueil du site web du cours (section « Introduction »).

Pour faciliter la gestion et la correction des EM, vous êtes priés de nommer vos fichiers ainsi : nom de famille et réponse choisie (ex. : Nom_R1; Nom_R4). Dans l'EM, la page de présentation n'est pas nécessaire, il suffit d'écrire son propre nom et la réponse choisie.

Comment se rédige un essai maison?

- Comprendre un sujet : il faut savoir **se faire une idée sur une question**, souvent complexe, en se servant des informations disponibles dans les cours (notes de cours, lectures, etc.). La réponse doit aussi établir des liens entre les idées exposées (enchainement logique des idées, structure argumentative, etc.).
- S'appuyer sur le **contenu du cours** : une réponse se prépare en relisant les notes de cours, ses notes et les lectures obligatoires. **Une réponse doit d'abord et avant tout être rédigée à la lumière du contenu du cours**. Un essai maison n'est pas une simple discussion personnelle sur un sujet, mais une discussion personnelle (c'est vous qui décidez quels sujets aborder et quels arguments utiliser pour élaborer votre réponse) qui s'**appuie explicitement sur le contenu du cours**. Un travail qui est bien élaboré et écrit, mais qui n'expose pas le contenu du cours, aura une note moins élevée qu'un travail « moyen » qui en revanche illustre le contenu du cours. Des textes autres que ceux prévus dans le cours peuvent être employés pour enrichir votre réponse ou pour citer des cas particuliers, mais **uniquement lorsque le contenu du cours a été amplement mis à contribution**. Les références qui ne font pas partie du cours ne devraient pas être employées comme ouvrages principaux de référence!
- Les réponses se divisent en trois parties :
    - une courte introduction : qui annonce le sujet en question;

- une partie qui développe la réponse : la plus importante et longue; elle est dédiée à la présentation des idées principales;
- une conclusion : qui élabore un avis personnel, une critique, ou fait de liens entre le sujet en question et d'autres sujets d'actualité ou concepts vus dans le cours.

Pondération des critères d'évaluation de l'essai maison :

- Le **contenu** (richesse et liens) : capacité de bien cerner, exposer et synthétiser les points principaux. Les idées sont exposées logiquement, comprenant des liaisons et des transitions. **6 points**.
- La **forme** (texte structuré) : rigueur et cohérence de l'argumentation et de la réponse. Les idées sont bien maitrisées, exprimées de manière précise et dans vos propres mots. **2 points**.
- La **conclusion** (éléments critiques) : analyse et prise de position personnelle ou critique justifiée. **1 point**.
- Le **tout** : clarté, précision et concision de la réponse. **1 point**.

Critères généraux de qualité des travaux

- **Précision**. Il faut utiliser les bons mots : chaque mot possède un sens précis et chaque sens a un mot précis. L'exposition des idées doit être rigoureuse (ex. : l'expression « à l'époque » ne remplace pas une date et une période précises, comme « en 1987 parut le rapport de la CMED »). Évitez les argumentations trop personnelles ou abstraites, voire peu liées au contenu du cours.
- **Clarté.** Le texte doit être clair et structuré de manière à être compris par une autre personne du groupe de référence (ex. : d'autres étudiant.es). Mettez-vous dans la peau d'un lecteur qui découvre le sujet pour la première fois. Les phrases doivent se tenir et être équilibrées. Attention aux fautes d'orthographe et aux erreurs de syntaxe : relisez toujours votre texte avant de le remettre!
- **Cohérence.** Il faut être fidèle aux idées et faits rapportés. Il est préférable de « traduire » les idées des textes dans ses propres mots, plutôt que de copier et coller des morceaux de texte (toujours en mentionnant le texte de référence, car vous risquez de faire du plagiat (voir la section sur le plagiat)).
- **Concision**. Il faut dire plus avec moins. Une phrase peut très bien résumer un texte entier, et une phrase peut aussi être condensée en un ou deux mots.
- **Connexion.** Il faut enchainer les différentes parties de vos textes (connecter les sujets entre eux). Il est aussi possible de faire des liens avec d'autres sujets, idées, concepts, exemples, etc.

8. Gestion des délais

Les travaux doivent être nécessairement **remis aux dates prévues** (ou avant). Les étudiant.es qui remettront leurs travaux en retard seront **pénalisés** : **0.5 points seront retranchés pour chaque jour de retard, jusqu'à un total de 3.5 points le septième jour**. **Les travaux ne seront d'ailleurs pas acceptés après une semaine de retard**.

Un travail dont le **fichier est illisible** (format non reconnu) est considéré comme un **travail non remis** : assurez-vous donc que vos fichiers soient lisibles; en cas de doutes, téléversez votre fichier en **format PDF**. Assurez-vous qu'ils soient **téléversés correctement** afin d'éviter de mauvaises surprises.

10. Feuille de route

Sem.	Sujet	Date
1	Les enjeux de l'action climatique et de la transition vers la durabilité + présentation cours	17 janvier
2	Le problème des changements climatiques	24 janvier
3	Sociologie et changements climatiques (part. 1)	31 janvier
4	Sociologie et changements climatiques (part. 2) + **questions AL**	7 février
5	Transitions vers la durabilité	13 février
6	**Remise AL**	20 février
	Action climatique : la réponse globale	21 février
7	Action climatique : atténuer et s'adapter + **Questions ES**	28 février
8	Semaine de lecture	4-10 mars
9	Révision 1	13 mars
	Examen en salle (ES) 9h-12h	16 mars
10	Action climatique : acteurs et options	20 mars
11	Changements climatiques, transport et mobilité durable (part. 1)	27 mars
12	Changements climatiques, transport et mobilité durable (part. 2) + **ouverture Questionnaire évaluatif (QE)**	3 avril
13	**Clôture QE**	9 avril
	Villes et changements climatiques (part. 1) + **questions EM**	10 avril
14	Villes et changements climatiques (part. 2)	17 avril
15	Révision 2	24 avril
	Remise EM	28 avril

10. Inscription pour le lieu d'examen

Les **étudiant.e.s résidant à plus de 100km de la ville de Québec** doivent procéder l'inscription pour effectuer l'examen en salle à l'extérieur du campus dès le début de la session.

Il est entendu que **l'étudiant.e résidant.e au Québec doit passer ses examens au Québec**. Si vous omettez de vous inscrire, il nous est impossible de savoir à quel endroit nous devons expédier votre questionnaire d'examen ; le cas échéant, vous devrez alors passer votre examen à Québec. Si votre inscription est effectuée après la date limite, il nous est impossible de garantir que vous puissiez passer votre examen dans votre région.

À RETENIR : la date limite pour s'inscrire au lieu d'examen est le 30 janvier.

11. Politique en cas d'absence aux examens

L'absence à l'examen équivaut à la note zéro.

12. Barème de conversion

Intervalle	Cote	Intervalle	Cote
90 - 100	A +	66 - 69,99	C+
85 - 89,99	A	63 - 65,99	C
80 - 84,99	A-	60 - 62,99	C -
76 - 79,99	B +	55 - 59,99	D +
73 - 75,99	B	50 - 54,99	D
70 - 72,99	B -	0 - 49,99	E (Échec)

13. Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant.e a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Plagiat

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiant.e.s, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaitre davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du Bureau des droits étudiant.e.s, la capsule d'information Citer ses sources et éviter le plagiat et le site de la Bibliothèque pour savoir comment citer vos sources.

Intelligence artificielle (IA) générative

Les personnes étudiantes ne sont pas autorisées à utiliser l'IA générative dans ce cours (ex. : ChatGTP). Conformément au Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants et étudiantes de l'Université Laval, le fait d'obtenir une aide non autorisée pour réaliser une évaluation est considéré comme une infraction relative aux études. Dans le cadre de ce cours, l'utilisation de l'IA générative est considérée comme une aide non autorisée. Cette infraction pourrait mener à l'application des sanctions prévues au Règlement disciplinaire.

Tout étudiant.e qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiant.e.s de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval
L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la Loi sur le droit d'auteur.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

14. Évaluation de la qualité du français

Les travaux et les exposés oraux doivent être nécessairement faits en langue française. Les notes peuvent être conditionnées (à la baisse) par la mauvaise qualité du français.

15. Évaluation de l'enseignement

À la fin de ce cours, l'Université procédera à l'évaluation du cours afin de vérifier si la formule pédagogique a atteint ses objectifs. Vous recevrez à cet effet un questionnaire d'évaluation qui permettra d'améliorer ce cours. Cette dernière étape est très importante et les responsables du cours vous remercient à l'avance pour votre collaboration.

16. Étudiant.e.s ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible.

Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement afin que celles-

ci puissent être mises en place. **Il est à noter que l'activation doit s'effectuer au cours de deux premières semaines de cours.**

17. Bibliographie

Le matériel du cours se divise en (1) **matériel obligatoire** et (2) **matériel complémentaire**. Le matériel obligatoire, le plus important aux fins de l'apprentissage, est celui qui fait l'objet des évaluations. Le matériel obligatoire est de deux types : des **notes de cours** (diapositives et capsules vidéo de l'enseignant) et des **lectures hebdomadaires** (articles et textes hebdomadaires).

Notes de cours
La liste des notes de cours correspond à la liste des **12 sujets** dont se compose ce cours, elle se trouve sur le site web du cours dans la section « Feuille de route ». Les notes de cours de chaque séance sont disponibles sur le site du cours.

Lectures hebdomadaires
La liste des lectures se trouve sur le site web du cours dans la section « Feuille de route » ainsi que sur ce plan de cours. Il est possible de se procurer les lectures sur le site web du cours ainsi que sur le site de la bibliothèque universitaire.

Matériel complémentaire
La liste du matériel complémentaire pour chaque sujet est sur le site web du cours dans la section « Feuille de route ».

Sujet	Lectures hebdomadaires obligatoires
1. Introduction	• Davidson D. (2021) Changement climatique. L'Encyclopédie Canadienne. En ligne.
2. Le problème des changements climatiques	• Guilyardi E. (2020) Les sciences du climat face au défi de la confiance dans l'expertise. *Après Demain*, 53 : 8-10. • Mouhot J-F (2012) Du climat au changement climatique : chantiers, leçons et défis pour l'histoire. *Cultures et conflits*, 88 : 19-42.
3. Sociologie et changements climatiques (part. 1)	• Howes M. (2018) Joining the Dots: Sustainability, Climate Change and Ecological Modernisation, dans Hossain M., Hales R. et Sarker T. (2018) *Pathways to a Sustainable Economy Bridging the Gap between Paris Climate Change Commitments and Net Zero Emissions*. Springer.
4. Sociologie et changements climatiques (part. 2)	• Laigle L. (2019). Justice climatique et mobilisations environnementales. *VertigO*, 19 (1) : 1-29.
5. Transitions vers la durabilité	• Audet R. (2015) La transition écologique au Québec. Discours et coalitions d'acteurs autour de trois modèles de transition. *Deuxième congrès du développement durable*. En ligne.
6. Action climatique : la réponse globale	• Dahan, A. (2018) La climatisation du monde. *Esprit*, 1 : 75-86. • Foyer J. (2016) Le climat comme fait socio-environnemental total, une analyse à chaud de la COP 21. *La vie des idées*. En ligne.

7. Action climatique : atténuer et s'adapter	• Marquet V. et Salles D. (2014) L'adaptation au changement climatique en France et au Québec. Constructions institutionnelles convergentes et diffusions contrastées. *Critique internationale*, 62 : 73-91. • Lamb WF et al. (2020) Discourses of climate delay. *Global Sustainability* 3 (17) : 1–5.
8. Action climatique : acteurs et options	• L'Allier M-S. et Audet R. (2020) Les entreprises de l'économie vertes sont-elles des entreprises de la transition socioécologique? *Revue de l'organisation responsable*, 15 : 31-43. • Gouvernement du Québec (2020) Plan pour une économie verte 2030. Politique-cadre d'électrification et de lutte contre les changements climatiques (p. 1-12). En ligne.
9. Changements climatiques, transport et mobilité durable 1	• Paulhiac-Scherrer F. (dir) (2019). Étude sur les facteurs et politiques de mobilité durable. Le cas de la dépossession et réduction de l'usage de l'automobile (fiches A, C et D). En ligne. • UN-Habitat (2013) Planifier et configurer une mobilité urbaine plus durable (chap 1 et 7). Earthscan, Routledge.
10 Changements climatiques, transport et mobilité durable 2	• Scanu E. (2014) La construction sociale de la mobilité durable urbaine : les discours sur les enjeux du transport dans la ville de Québec. Recherches sociographiques, LV, 2 : 333-362. • Belley S., Tremblay-Racicot F. et Quesnel L. (2019) Le rôle des acteurs politiques dans la mise en sens de l'action publique : le cas du transport urbain à Québec. Recherches Sociographiques, 60 (3) : 607-631.
11. Villes et changements climatiques 1	• Lefèvre S. et Audet R. (2016) La mise en marché alternative de l'alimentation à Montréal. De la niche d'innovation à une transition du secteur alimentaire? Revue Interventions économiques, 54 : 1-21. • Semal L. et Szuba M. (2010) Villes en transition : imaginer des relocalisations en urgence. *Mouvements*, 3 (63) : 130-136.
12. Villes et changements climatiques 2	• Audet R., Stegers I. et Manon M. (2019) Expérimenter la transition écologique dans les ruelles de Montréal. Le cas du projet Nos milieux de vie! *Lien social et Politiques,* 82 : 224–245. • Scanu E. (2019). Climate change, urban responses and sociospatial transformations: The example of Quebec City. *Canadian Journal of Urban Research*, 28 (2) : 1-15.

Ouvrages pertinents

Aykut, S. et Dahan A. (2015) Gouverner le climat? 20 ans de négociations internationales. Presses de Sciences Po.

Aykut, S., Foyer, J et Morena, E. (dir) (2017) Globalising the Climate. COP21 and the climatisation of global debates. Routledge.

Aykut, S. et Maertens L. (2023) The Climatization of Global Politics. Springer Link

Aylett, A. (2014) Progress and Challenges in the Urban Governance of Climate Change: Results of a Global Survey. Cambridge, MA: MIT Press.

Beck, U. (2010) World at Risk. Malden, Polity.

Bicknell, J., Dodman, D. Et Satterthwaite, D. (Dir) (2009) Adapting Cities to Climate Change. Understanding and addressing the development challenges. Earthscan.

Bombenger P.-H., Mottet É. et Larrue C. (2019) Les transitions énergétiques : discours consensuels, processus conflictuels. PUQ.
Bulkeley, H. (2013) Cities and climate change. Routledge.
Bulkeley, H. et Betsill, M. (2003) Cities and climate change. Urban sustainability and global environmental governance. Routledge.
Bulkeley, H. Castán Broto, V., Hodson, M. et Marvin, S. (2013) Cities and low carbon transitions. New York, Routledge.
Dryzek, J.S. (2013) The Politics of the Earth. Environmental Discourses. 3rd Edition. Oxford University Press.
Dunlap, R.E. et Brulle, R.J. (2015) Climate Change and Society. Sociological Perspectives. Oxford University Press.
Choné, A., Hajek, I. et Hamman, P. (dir) (2017) Rethinking Nature. Challenging Disciplinary Boundaries. Routledge.
Dennis, K. et Urry, J., (2009) After the car. Polity
Dunlap, R.E., Buttel, F.H., Dickens, P. et Gijswijt, A. (dir) (2002) Sociological Theory and the Environment. Classical Foundations, Contemporary Insights. Rowman & Littlefield Publishers.
Dunlap, R.E. et Michelson, W. (dir) (2002) The Handbook of Environmental Sociology. Westport, Greenwood Press.
Dubé, J., Mercier, J. et Scanu, E. (2021) Comment survivre aux controverses sur le transport à Québec? Septentrion.
Forsyth, T. (2003) Critical Political Ecology. Routledge.
Giddens, A. (2009) The politics of climate change. Polity.
Gross, M. et Heinrich, H. (dir) (2010). Environmental Sociology: European Perspectives and Interdisciplinary Challenges. Springer
Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) (2013) Changements climatiques 2013. Les éléments scientifiques. Résumé à l'intention des décideurs, Résumé technique et Foire aux questions. En ligne.
Goldblatt, D. (1996) Social Theory and the Environment. Polity.
Hannigan, J.A. (2023) Environmental Sociology. 4th Edition. Routledge.
Hodson, M. et Marvin, S. (2010) World cities and climate change. Producing urban ecological security. Open University Press.
Hoffman, A.J. (2015) How Culture Shapes the Climate Change Debate. Stanford Briefs.
Hopkins, R. (2010) Manuel de transition. De la dépendence au pétrole à la résilience locale. Éditions Écosociété.
Hughes, S., Chu, E. K. & Mason, S. (2018) (dir) Climate Change in Cities. Innovations in Multi-Level Governance. Springer.
Hulme M. (2009) Why we disagree about climate change. Cambridge University Press.
Hulme M. (2023) Climate change isn't everything. Polity.
Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC) (2014) Climate change 2014. Impacts, adaptation, and vulnerability. Summary for policymakers. En ligne.
Irwin, A. (2001) Sociology and the Environment. A Critical Introduction to Society, Nature and Knowledge. Polity.
Kirby P. et O'Mahony T (2018) The Political Economy of the Low-Carbon Transition. Pathways Beyond Techno-Optimism. Palgrave Macmillan.
Klein, N. (2014) This changes everything. Capitalism vs The Climate. Penguin Random House.
Leichenko R. et O'Brien K. (2019) Climate and Society. Polity.
Lewis, N., Barbier, R., Boudes, F., Bozonnet, J.-P., Candau Bozonnet, J., Dobré, M., Rudolf, F. (dir) (2012). Manuel de sociologie de l'environnement. Presses de l'Université Laval.

Lockie, S., Fisher, D.R. et Sonnenfeld, D.A. (dir) (2014) Routledge Handbook of Social and Environmental Change. Routledge.
Loorbach D. et Shiroyama H. (2016) (dir) *Theory and Practice of Urban Sustainability Transitions*. Springer.
McNeil, J. R. (2000) Something New Under the Sun. An Environmental History of the Twentieth Century. Norton & Company.
McNeill, J.R. et Engelke, P. (2014) The Great Accelleration. An Environmental History of the Anthropocene since 1945. Harvard University Press.
Moore T., de Haan F., Horne R. et Gleeson B. (2018) (Dir) Urban Sustainability Transitions: Australian Cases - International Perspectives. Theory and Practice of Urban Sustainability Transitions. Springer.
Neumann, R.P. (2005/2014) Making Political Ecology. Routledge.
Newell P. et Paterson M. (2010) Climate Capitalism: Global Warming and the Transformation of the Global Economy.
Noorgaard K.M. (2011) Living in Denial. MIT Press.
Pettenger, M.E. (dir) (2013) The social construction of climate change: power, knowledge, norms, discourses. Ashgate.
Pigeon M. (2023) Les jeunes et les changements climatiques. Quels choix de société? PUL.
Redclift, M. et Woodgate, G. (2010) The international handbook of environmental sociology. 2nd Edition. Edward Elgar.
Robbins, P. (2012) Political Ecology. Second Edition. Wiley-Blackwell.
Rudolf, F. (dir) (2016) Les villes à la croisée des stratégies globales et locales des enjeux climatiques. Presses de l'Université Laval.
Schnaiberg, A. (1980) The Environment: From Surplus to Scarcity. Oxford University Press.
Scanu, E et Guay, L. (2019) Climate change and urban transformations: Perspectives and case studies. *Canadian Journal of Urban Research, Special Issue*, 28 (2).
Selin H. et VanDeever, S.D. (dir) (2009) Changing Climates in North American Politics. Institutions, Policymaking and Multilevel Governance. The MIT Press.
Szerszynski B. et Urry J. (2010) Special issue on changing climates. *Theory Culture & Society*, 27 (2-3).
Sutton, P.W. (2004) Nature, Environment and Society. Palgrave Macmillan.
Sutton, P. W. (2007) The Environment. A Sociological Introduction. Polity.
Urry, J. (2012) Climate change and society. Polity Press.Chaloux, A. S (2017) L'action publique environnementale au Québec. Entre local et mondial. Les Presses de l'Université de Montréal.
Walks A. (Eds) (2015) The Urban Political Economy and Ecology of Automobility. Routledge.
Yearley, S. (1996) Sociology, environmentalism, globalization. Reinventing the globe. Sage Publications.
Yearley, S. (2005) Cultures of environmentalism. Empirical studies in environmental sociology. Palgrave Macmillian.
Young, N. (2015) Environmental Sociology for the Twenty-First-Century. Oxford.
Zaccai E., Gemenne F. et Decroly J-M. (2012) (dir) *Controverses climatiques, sciences et politique*. Presses de Sciences Po.